

ABONNEMENT

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 Réclames... 30 Faits divers... 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 MAI

A LA CHAMBRE

M. Camille Pelletan a lu hier son rapport du haut de la tribune. Ce document, trop long peut-être, a été attentivement mais froidement écouté.

Il est facile d'expliquer ce défaut d'enthousiasme chez les républicains: l'œuvre de M. Pelletan constitue contre la République l'un des plus écrasants réquisitoires.

Elle constate l'effroyable résultat des gaspillages de ces dernières années. Elle fait apparaître le gouffre du déficit s'élargissant chaque jour d'avantage. Elle évoque l'épouvantail de nouveaux emprunts et de nouveaux impôts.

Elle montre un gouvernement impuissant à réaliser de sérieuses économies et cherchant à se décharger de sa responsabilité sur une Commission incapable elle-même de proposer d'importantes réductions de dépenses.

Elle convainc le ministre d'avoir violé ses promesses de réformes budgétaires et la Chambre d'avoir fait faillite à ses engagements électoraux.

Elle proclame — redoutable aveu! — que toutes les puissances monarchiques sont gouvernées à meilleur marché que la France républicaine.

Elle manifeste enfin les sourdes rivalités et les basses convoitises qui s'abritent sous le couvert des intérêts financiers du pays.

Oui, le rapport de M. Camille Pelletan est un terrible acte d'accusation devant le tribunal de l'opinion publique.

Et que les adversaires du cabinet n'essaient pas de se prévaloir de leur rôle d'accusateurs pour rejeter sur lui l'entière responsabilité des méfaits qu'ils dénoncent.

Le ministère actuel n'a fait que continuer les gaspillages de ses prédécesseurs. Avant les dilapidations de MM. Goblet, Dauphin, Milaud, etc., n'avons-nous pas eu celles des Gambetta, des Freycinet, des Ferry, des Constans, des Rouvier et de tant d'autres?

Les radicaux eux-mêmes n'ont-ils pas été

les plus fougueux promoteurs de ces lois illibérales et ruineuses au premier rang desquelles figurent les lois scolaires?

Devant le pays pillé, dévalisé, écrasé sous les impôts, livré aux menaces de la banqueroute, tous les républicains sont responsables. Le crime budgétaire, c'est le crime de la République.

Nous ne laisserons pas diminuer le débat qui va s'engager; nous ne permettrons pas que nos adversaires en dénaturent le caractère ou en amoindrissent la portée au gré de leurs intérêts contradictoires.

Ce n'est pas seulement le procès d'un ministère qui est ouvert, c'est encore et surtout celui du régime néfaste dont la politique a abouti à ce triple terme: 800 millions de déficit annuel, l'emprunt perpétuel et de nouveaux impôts.

Dans les couloirs, on discute les chances du cabinet dont le sort paraît fort compromis; on cause des intrigues nouées entre Freycinetistes et Ferrystes: bref, on vend déjà la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

LA JOURNÉE ÉLECTORALE

Dimanche a eu lieu le second tour de scrutin pour les élections municipales dans trente quartiers de Paris.

Les conservateurs soutenaient la lutte dans quatorze quartiers contre la coalition républicaine. Ils ont obtenu dans plusieurs collèges des minorités importantes, et reconquis le quartier Notre-Dame-des-Champs où M. Deville a été élu à une majorité de 500 voix.

Les opportunistes ont été vaincus par les radicaux et ceux-ci ont subi cinq échecs significatifs que leur ont infligés les socialistes.

Voici Paris pourvu d'un nouveau Conseil municipal composé ainsi qu'il suit, d'après la récapitulation des deux scrutins du 8 et du 15 mai:

Table with 2 columns: Party and Number of Seats. Conservateurs... 41, Autonomistes... 46, Opportunistes... 42, Socialistes... 41, Total... 80

Le nouveau Conseil municipal sera donc

composé d'un groupe de 46 autonomistes. Ce groupe disposera de la majorité. Il n'est pas cependant aussi compact qu'on pourrait le supposer et, dans le nombre, il en est 15 qui ont des tendances socialistes très accentuées et causeront peut-être quelques soucis au radicalisme bourgeois des Clémenceau et des Rochefort.

Le groupe des opportunistes est réduit à 12 conseillers; ils étaient 27 dans l'ancien Conseil, ils ont perdu 15 sièges aux deux tours de scrutin. Ils en sortent en compte, dit la Justice; et c'est vrai. Le parti opportuniste ne sera bientôt plus, comme le parti modéré, qu'une quantité négligeable.

Le parti conservateur et le parti ouvrier auront chacun onze représentants dans le Conseil.

C'est le résultat le plus significatif des élections.

Dans le Cher, on procédait également dimanche à l'élection d'un sénateur. Il a fallu trois tours de scrutin pour arriver à l'élection de M. Pauliat, radical, qui ne l'a emporté que de quatorze voix sur le candidat conservateur, le marquis de Vogué, qui avait eu au second tour une bonne majorité.

Dans la Loire, M. Ch. Dorian, républicain, a été élu député. Les conservateurs ne lui avaient opposé aucun concurrent.

Plusieurs élections pour le conseil général ont donné la victoire aux candidats conservateurs. M. de Ladoucette, notamment, a été élu pour le canton de Moulbois (Ardennes).

Dans d'autres cantons, les républicains ne l'ont emporté qu'à d'infimes majorités.

A Douai, les élections municipales ont été une éclatante protestation contre le transfert de la Faculté de droit à Lille.

En résumé, les scrutins de dimanche démontrent que la République perd chaque jour du terrain, et que dans le parti révolutionnaire les violents l'emportent sur les habiles.

La lutte se circonscrit de plus en plus entre le parti radical, déjà cependant suspect de tiédeur auprès des démagogues de nuances plus écarlates, et les conservateurs.

LES PRINCES DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

La section du contentieux du Conseil d'Etat a examiné vendredi le pourvoi formé par les princes d'Orléans et Murat. Le rapport de l'affaire a été présenté par M. Georges Coulon.

Puis, M^e Darest et S. Brugnon ont développé le pourvoi. Ils ont établi que depuis que le principe de la propriété des grades a été écrit dans les lois françaises, il a été respecté à toutes les époques et sous tous les régimes.

Il l'a été à ce point que la juridiction contentieuse n'a presque jamais eu l'occasion de le consacrer.

Ce fut la loi du 19 avril 1834, cette loi qu'on a appelée la charte de l'armée, qui consacra définitivement le principe de la propriété des grades en établissant limitativement les causes pour lesquelles l'officier peut la perdre.

Elle n'a jamais été contestée, et le général Thibaudin le reconnaissait formellement à la tribune de la Chambre des députés, lorsqu'en 1883 on discutait une loi ayant pour but de priver de tout emploi, dans l'armée, les membres des familles ayant régné sur la France.

Le projet de loi, disait le ministre, ne touche nullement à la question des grades dans l'armée. Il ne vise que les fonctions.

Les décisions attaquées constituent un excès de pouvoir sans exemple.

A 3 heures et quelques minutes, M^e Sibatier prend la parole. Il expose les états de service du prince Murat et examine point par point toutes les questions que le pourvoi soulève.

M^e Nivard, au nom du gouvernement, plaide l'incompétence du conseil d'Etat et soutient qu'il s'agit d'un acte du gouvernement.

M. Marguerie, maître des requêtes et commissaire du gouvernement, conclut à la compétence, car les mesures prises par le ministre de la guerre sont des actes administratifs, il ne nie pas le droit relatif à la propriété des grades, mais il se prononce pour le rejet du pourvoi des princes sous le

52 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPERANC

Elle retournait à sa cuisine et Madeleine reprenait sa lecture, jamais lassée de causer avec l'absent. Cette feuille lui semblait si consolante!

Elle la retournait sur toutes les faces, la pressant sur son cœur; puis elle se reportait, par la pensée, à l'heure où elle avait été écrite, s'efforçant de faire revivre les circonstances dans lesquelles elle avait été pensée.

Bien souvent le petit billet était daté: « Minuit, près d'un blessé assoupi. » Ainsi, il sacrifiait un repos vaillamment gagné et si nécessaire à ses forces surmenées.

Il prenait sur son sommeil pour lui envoyer ce souvenir quotidien qu'elle avait désiré. Oh! le cher fils! Comme, en ces quelques lignes, elle reconnaissait cette âme d'élite, ce cœur généreux, se donnant à tous, ne comptant pour rien, ni son temps, ni ses peines, ni le danger, ni la fatigue!

Comme il la mettait en pratique cette devise, qu'il avait fait sienne: « Aimez-vous les uns les autres! » Elle se le figurait si jeune, si beau, si brave, si héroïque, sous son humble costume de brancardier: la simple robe noire des frères de la doctrine chrétienne; et, sur

le bras, portée en brassard, la croix de Genève, rouge sur fond blanc. Lui qui aurait pu, sous l'uniforme prussien, être le plus brillant des jeunes lieutenants, peut-être même l'aide-de-camp du général de Jörn-Brabourg, son père; lui qui aurait été fêté de tous, admiré et envié! Oh! lui, cet adolescent de tant d'espérance, se consacrer à ce dévouement infatigable de toutes les heures, à cette tâche d'abnégation et d'humilité; lui, un simple brancardier!

Elle s'attendrissait à cette pensée. Elle le voyait sur le champ de bataille, se penchant sur les blessés, les relevant, les arrachant à cette terre glacée, qui buvait leur sang, et ne songeant jamais qu'une balle perdue aurait pu l'atteindre.

Plus brave encore à l'ambulance devant le typhus et les maladies contagieuses; aimant avec son cœur d'apôtre le soldat, le pauvre et simple soldat des campagnes, ce héros qui combat et qui souffre, qui marche dans la neige, qui parfois a faim et qui jamais ne se plaint.

Ce soldat, enlevé à son village natal et qui suit le drapeau, ne sachant même pas où on le mène, ce simple soldat, qui n'a rien à attendre, ni croix, ni grade, et qui meurt, parce qu'on lui a ordonné de mourir. Il est blessé, il tombe sur le sillou, mais la charité veille, elle le recueille.

Henri, en peu de mots, racontait avec quel élan il relevait ces martyrs de la discipline; quelle joie

il éprouvait à consoler les agonies, que de confidences recevait son oreille. Que de fois un brave lui murmurait: « Il faudra écrire, là-bas, au village... dire docement la chose. » Et l'œil triste et résigné restait parfois à jamais fixé par la mort vers ce là-bas où attendait une mère.

Et toujours la lettre se terminait par des paroles de vraie tendresse. Henri trouvait des mots irrésistibles, venant du cœur, et Madeleine ressentait, à les lire, des joies qui emplissaient l'âme.

Le soir, quand tous dormaient, que pas un passant, que pas une voiture ne troublait le silence de la rue paisible, elle reprenait la missive, la relisait encore, charmant ainsi sa veillée solitaire; puis, elle ouvrait un tiroir spécial de son secrétaire consacré à Henri, et rempli de chères reliques: une petite boucle soyeuse de nouveau-né, dont on aurait vainement cherché la teinte, d'un blond si doux, sur la chevelure du jeune homme, d'une nuance plus accentuée. C'était aussi le ruban blanc de la première communion; des couronnes accordées à l'élève studieux. Toute l'histoire de cette jeune vie était écrite dans ces souvenirs.

En les considérant, Madeleine remontait le passé, oubliait les douleurs présentes, et baisant une dernière fois la lettre si chère, elle l'enfermait dans le tiroir en se disant:

— Demain, j'aurai un autre trésor... Demain!

Les souffrances étaient grandes pour tous, car Paris, alors, subissait toutes les rigueurs du siège. Plus d'activité dans la vaste ville, plus de gaieté dans cet océan de maisons, que dominaient les deux tours de Notre-Dame; mais à tous les foyers, faim et froid; sur toutes les têtes, un ciel de plomb, et menaçant toutes les demeures, la maladie, les blessures, la mort.

Le peuple, affamé et grelottant, se pressait devant les boulangeries en laissant s'exhaler des soupirs de lassitude désespérée. Dès deux heures de la nuit, des centaines de femmes, les pieds dans la neige fondue, attendaient la distribution, qui n'aurait lieu qu'à huit heures du matin. Quelques-unes s'endormaient dans leurs bras des enfants endormis. C'était un spectacle à fendre l'âme. La capitale s'épuisait, et chaque jour on pouvait écouter mourir le cœur de la France. Ses battements faiblissaient à chaque heure. Et plus la France était décimée, plus montait et rayonnait la gloire de la Prusse. Elle s'élevait en ébranlant Paris du bruit de ses obus et de ses fanfares. Elle se tenait debout au milieu des richesses volées et entassées. Elle s'enorgueillissait en regardant, avec dédain, deux armées entières, celle de Sedan et de Metz, abattues à ses pieds. Comme ces chimères du monde antique, dont le domaine redouté était tapissé d'ossements desséchés et de lambeaux sanglants, l'aigle glorieuse de Prusse

fallacieux prétexte que les princes ne peuvent plus, après le vote de la loi d'exception, occuper leurs positions d'officiers. Le conseil a mis l'affaire en délibéré et rendra son arrêt seulement vendredi.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mai.

Le marché conserve une bonne fermeté : 3 0/0, 80.42; 4 1/2 0/0, 108.25.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier ont toujours un très bon courant de demandes. Les Bons de 20 fr. de la Presse viennent d'être admis à la cote. Le premier tirage qui a lieu le 15 juin comprend 500 lots dont un de 100,000 fr. L'action du Crédit Foncier continue son mouvement de reprise et s'inscrit à 1,367.

Si la spéculation s'occupe peu de la Société Générale, il n'en est pas de même du comptant qui poursuit ses achats encouragés par l'excellente situation qui ressort de la publication des bilans mensuels; on est à 456, avec perspective d'une prochaine amélioration.

La Banque d'Escompte est bien tenue à 458 et 460. Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée de fixer à 12.50 le dividende de l'exercice 1886.

Cours très soutenus sur la société de Dépôts et Comptes courants à 601 et 602.

Nous remarquons dans le compte-rendu de l'Assemblée-Vie que cette compagnie a acheté pour 800,000 francs de nues-propriétés de valeur en 1886.

Ce chiffre important d'affaires ne nous étonne pas, car nous savons que cette compagnie achète les nues-propriétés à des conditions particulièrement avantageuses.

Les polices spéciales A B de l'Assurance Financière ont un courant d'achats très régulier. Aucune valeur ne convient mieux aux petits capitalistes en raison du revenu et de la sécurité du titre.

Le Panama se tient à 406.

Les chemins de fer sont bien tenus.

Nouvelles militaires.

LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE

Des opérations de télégraphie militaire assez importantes pour assurer les communications d'une armée en campagne, auront lieu à partir du 18 mai au sud de Paris, sur le front des communes d'Arpajon, Longjumeau, Palaiseau et Villeneuve-Saint-Georges.

Quatre cents hommes y prendront part avec un parc et le matériel nécessaire.

Ces opérations, d'une durée de treize jours, remplaceront les manœuvres annuelles du camp de Saint-Maur.

Pour compléter le projet de loi relatif à un essai de mobilisation et qu'il a déposé sur le bureau de la Chambre, le ministre de la guerre vient de décider la création, dans chaque direction spéciale du ministère, de sections qui prendront le nom de sections de mobilisation.

De plus et dans le même but, le ministre vient de donner l'ordre à tous les chefs de service d'ouvriers en campagne, de trésorerie ou des postes et télégraphes de la guerre, d'avoir à épurer leur personnel au point de vue des aptitudes physiques.

posait ses serres sur un monceau de ruines.

O gloire, trop chèrement acquise, gloire des batailles gagnées, gloire du fort opprimant le faible, es-tu vraiment digne d'admiration, et ne dois-tu pas plutôt inspirer l'effroi et l'horreur ?

Les jours se succédaient et le pain devenait rare. Il fallait en compter les bouchées, et n'en plus jeter une miette aux passereaux du ciel. Alors, dans Paris, la charité prit un caractère divin, elle accomplissait des miracles. Tous ceux qui possédaient encore quelques oboles les donnaient, et Madeleine donnait aussi. Elle ne songeait plus à peindre des éventails pour se procurer les ressources nécessaires à sa modeste existence. Il était loin le temps où de jeunes élégantes, rieuses et parées, agitaient l'aile mobile de satin agrémenté de fleurs ou de hergeries. Madeleine vivait d'une faible somme que lui avait procuré l'abandon de ses derniers bijoux, et, sur cette faible somme, elle prélevait généreusement la part des blessés. Ses journées se passaient à couper des bandages ou à faire de la charpie, et chaque semaine elle portait son travail et son offrande à cette ambulance de la rue Oudinot, où, parfois, elle rencontrait son fils.

Tous les frères rivalisaient de dévouement. On les trouvait partout, ces Ignorantins au cœur brûlant de charité, partout où l'on avait besoin d'eux. Chaque matin de sortie, ils quittaient l'ambulance, et une vaillante phalange de cent cin-

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Puisque le *Courrier* nous reproche d'attaquer, par « innocente manie », les préfets de la République et ceux d'Angers en particulier, voyons donc comment le *Patriote de l'Ouest* les habille. L'appréciation du *Patriote*, organe républicain, ne saurait être suspecte.

Le 10 du mois courant, notre confrère d'Angers publiait, en tête de ses colonnes, un article qui débute ainsi :

« On m'a conté — je ne garantis pas l'authenticité du fait — que le docteur Slade, en ce moment à Angers, a été terriblement embarrassé, ici ou ailleurs, par une question d'un de ses clients.

« Le docteur avait prié ce client de lui désigner le phénomène ou l'être qu'il désirait voir. Pour essayer sa puissance, avait dit le célèbre magnétiseur, ne craignez pas d'exiger trop. Demandez-moi le spectacle le plus rare, le plus surprenant, le plus extraordinaire, le plus étonnant que vous puissiez concevoir. A l'instant même j'évoquerai les douze esprits à mes ordres et vous serez satisfait.

« La réponse fut telle que le docteur faillit tomber à la renverse. Certes, on lui a fréquemment posé des questions difficiles, délicates à l'excès : des gens à l'imagination ardente, étrange ou cocasse, ont mis sa sagacité et sa perspicacité à de terribles épreuves, mais jamais il ne s'était trouvé en face d'un tel problème. Il dut cette fois s'incliner et prononcer le mot qui, dit-on, n'est pas français : Impossible !

« Que lui avait donc demandé ce client, ou naïf ou facétieux ? Tout bonnement qu'on lui montrât « un préfet travailleur ! »

Et le *Patriote* ajoutait :

« A la place du docteur Slade, peut-être aurais-je pu satisfaire mon client, car je connais en France, non pas un seul, mais deux préfets laborieux ; j'entends, par cette expression, deux préfets qui ont pris leur rôle au sérieux ; qui voient dans leur position autre chose qu'un bivouac ; qui étudient avec application les intérêts de leur département et montrent, dans l'examen des affaires, une compétence et un esprit de suite très appréciés de leurs administrés. »

Que pense le *Courrier* de cette déclaration du *Patriote* ?

Voilà qui est dur pour M. Bardon et pour ses collègues : à moins qu'il ne soit lui-même — *rara avis* ! — l'un de ces deux préfets « laborieux ».

Mais, dans ce cas, le *Patriote* aurait-il hésité à le nommer ?

A PROPOS DES TRAMWAYS

Nous recevons la nouvelle lettre ci-après, que nous nous faisons un devoir de publier.

Demain, nous en donnerons une autre que M. Prouteau nous a adressée de sa retraite d'Asnières et que le temps ne nous permet pas d'insérer aujourd'hui.

quante brancardiers se rendait sur le champ de bataille.

Le combat n'était pas fini que, bravant les balles, ils cherchaient déjà les blessés, et s'avancèrent parfois jusque dans les lignes prussiennes. Le bruit du canon et la fusillade semblaient exciter leur zèle. Henri était le plus ardent de tous. Madeleine n'ignorait pas son imprudent courage, aussi, avec quelle anxiété attendait-elle la petite lettre quotidienne !

Puis, un matin, elle ne vint pas, cette lettre, rue Cuvier. La pauvre mère attendit tout le jour. Le lendemain n'apporta rien encore. De folles terreurs l'assaillaient, et elle allait se rendre rue Oudinot, lorsque, tout à coup, son sang circula plus vite, et un nuage rose teignit sa pâleur. Un homme, vêtu d'une blouse bleue, une casquette de loutre sur la tête, un fouet à la main, venait de pénétrer dans le petit salon.

C'était un voiturier de la banlieue nommé Marcel, que Madeleine connaissait pour l'avoir souvent rencontré conduisant les voitures d'ambulance desservies par les frères. Cet homme, au regard triste, à la longue barbe grise, était-il un messenger envoyé par Henri ?

Le père Marcel s'assit d'un air embarrassé ; et, d'une main tremblante, retira d'une poche, cachée dans les plis de sa limousine en étoffe rayée, une lettre pliée à la hâte ; il la remit à Madeleine, puis, précédé par Marie-Joséphine, il alla se reconforter à la cuisine en attendant une réponse... s'il y en avait une.

(A suivre.)

« Monsieur le Rédacteur, Vous nous avez servi ces jours derniers un extrait de la *Gazette française* où il est question : « de MM. les Saumurois, peu sympathiques aux tramways, — d'hostilité locale — de distinction entre l'Entreprise et la Compagnie, cette dernière calme et sereine au dessus des attaques dont elle est l'objet. »

« Puis un de vos abonnés a répondu : « ... Mais, comme ces travaux ne sont pas achevés, que le pavage de la ville ne pourra rester dans l'état où l'a mise la pose des rails, j'attendrai que la Compagnie ait mis la dernière main à son œuvre pour me faire l'écho de la rumeur publique. »

« C'est stoïque, mais cela doit venir d'un philosophe qui n'a ni cheval ni voiture à conduire à l'assaut des difficultés de tout genre jetées comme à plaisir sur nos chemins. — A l'abri tranquille de leur bureau, MM. de la *Gazette française* ne sont pas tout à fait au point de vue de MM. les Saumurois. — M. Prouteau lui-même, le vénérable M. Prouteau, grand pontife de l'Entreprise, s'il devait opérer deux ou trois fois seulement la traversée de la ville et se rendre en voiture à Fontevault, transformerait peut-être malgré lui ses coups de goupillon en coups de canne, ses onctueuses bénédictions en anathèmes.

« On n'a pas idée qu'on puisse s'approprier, comme on l'a fait, rues et grandes routes, sans le moindre souci de leur but primitif, principal, unique, qui est de laisser passer avec sécurité et commodément les gens, les bêtes et les choses qui ont affaire par là. Routes et rues sont remplacées en somme par une véritable ligne de chemin de fer, hors de laquelle point de salut.

« Forcément, parbleu ! on prendra le tramway ; à moins d'aller à pied, il n'y a plus que cela de possible.

« Suivez la voie ferrée de la gare d'Orléans à Fontevault, et dites-moi si elle ne s'y est pas installée uniquement pour elle-même, taillant, comme on dit, en plein drap. Sans parler de la manière dont les travaux ont été conduits, des tranchées laissées là béantes pendant des mois, de la route transformée tous les hivers (comme l'a dit quelqu'un) en voie navigable, voyez quelle part de chemin elle laisse libre à côté, quelle surélévation dangereuse, quelles marches abruptes elle jette tout à coup en travers. Il y a tels endroits où une charrette un peu largement chargée trouve tout au plus son passage. En ville, sur une grande longueur, les rails forment point culminant au beau milieu de la chaussée, leurs bords extérieurs coupent le pavage comme la crête d'un toit, et de chaque côté le pavage est en pente tellement raide que les chevaux, même au pas, n'y peuvent tenir.

« Provisoire ! dit votre abonné, la Compagnie n'a pas mis la dernière main à son œuvre, attendons !

« Merci ! ce provisoire est insupportable. On a compté, samedi dernier, qu'entre la place du Roi-René et la place de la Bilange une vingtaine de chevaux se sont abattus.

« Un cheval, c'est déjà quelque chose. Mais après le cheval il y a la voiture. Oh ! les carrossiers en chœur, presque autant que l'excellent M. Prouteau, bénissent les tramways ! Dans la voiture enfin, il y a les malheureux voyageurs, victimes vouées à une chute certaine, surtout s'il s'agit d'une carriole ou d'un tilbury. On les voit précipités hors du véhicule, suivant la vitesse acquise, prendre l'allure et l'élan d'une grenouille qui du bord saute à la rivière, et cueillir à pleines mains sur le trottoir plaies saignantes et contusions. Samedi, M. C., de Villebernier, s'est fracturé l'épaule et sa dame s'est sérieusement contusionnée.

« Comment se peut-il, Monsieur le Rédacteur, que l'Administration ait supporté qu'une entreprise de ce genre ait pu causer l'encombrement, les inconvénients, les dangers même de toute sorte dont celle-ci a gratifié MM. les Saumurois ? Comment n'a-t-on pas exigé d'elle les garanties suffisantes de la possibilité de mener à bonne fin, sans arrêts perpétuels d'exécution, régulièrement et vite, l'œuvre commencée ? Comment ces travaux ne sont-ils pas réglementés ou surveillés de façon à maintenir des conditions convenables de viabilité ?

« Il y a de Rome à Tivoli un petit chemin de fer de ce genre, qui fonctionne à la satisfaction générale, les chevaux s'y sont petit à petit accoutumés et les accidents sont devenus exceptionnels. Mais la route est vaste et spacieuse, les écarts y ont la marge voulue, la ligne est absolument latérale et de niveau.

« Tandis que MM. les Saumurois, qui culbutent à qui mieux mieux, s'épuisent en réparation de chevaux et voitures, en attendant l'accident final qui mettra chacun d'eux quelque jour en capilotade, se tiennent à peu près ce langage :

« On nous a pris nos rues, notre route de Fontevault, étroite comme tout et sans moyen de garage, pour en faire un chemin de fer. Il est vrai que pas un de nous n'a compris l'utilité de ce chemin de fer qui doit bien, dès lors, être stratégique.

« Cependant nous ne pouvons guère nous passer de nos rues et d'une route de Fontevault ?

« Alors puisque le chemin de fer stratégique nous la prend, nous ne voyons pas d'autre moyen pour être tranquilles et marcher, à peu près garantis de l'instant d'après, que de prier l'Administration de nous faire un nouveau pont, de nouvelles rues, et une autre route de Fontevault. »

» X... »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension. — Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, seront exceptionnellement valables jusqu'au 23 mai inclus les billets aller et retour réduits de 25 0/0 délivrés pendant les journées des 18, 19 et 20 mai, savoir :

1° A Paris, pour toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans et réciproquement ;

2° A toutes les stations du réseau pour les autres stations situées dans un rayon de 100 kilomètres ;

3° A toutes les stations du réseau autorisées par le tarif spécial A n° 9 à délivrer normalement pour d'autres stations situées à plus de 100 kilomètres.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité ordinaire lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension. — Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, des billets de bains de mer seront délivrés aux prix fixés par le tarif spécial A n° 8 (§ 3, alinéa A), pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points intermédiaires, pendant les journées des 17, 18 et 19 mai ; ils seront valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés aux gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézelay, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Antoine-du-Rocher, Château-briant, ainsi qu'aux stations comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire, jusqu'au lundi 23 mai ;

Ceux délivrés à la gare de Tours, jusqu'au mardi 24 mai.

Théâtre de Saumur

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la représentation du *Bonheur Conjugal* sera donnée sur notre scène demain mercredi 18 mai.

M. Schürmann, impresario des tournées de Coquelin aîné, Sarah Bernhardt, Adeline Patti, Christine Nilson, etc., a déjà donné à Angers une représentation de la pièce d'Albin Valabrègue, le 5 novembre dernier. L'accueil chaleureux qu'elle a reçu l'a décidé à donner une seconde représentation chez nos voisins (la 169^e de la tournée) qui aura lieu vendredi prochain.

Nous détachons du *XIX^e Siècle* quelques lignes parues le lendemain de la première à Paris ; cela suffira pour prédire à Saumur le succès que cette pièce charmante rencontre partout :

« Constatons le succès, l'énorme succès obtenu par le *Bonheur Conjugal* ; le nom de l'auteur, M. Albin Valabrègue, a été acclamé hier soir.

« Je n'exagère pas en écrivant le mot : « acclamé ». Depuis longtemps, le théâtre du Gymnase, où les succès sont pourtant si fréquents, n'avait vu pareil triomphe, et, si l'auteur du *Bonheur Conjugal* n'est pas atteint par la folie des grands airs, il faudra qu'il ait la tête joliment solide !

« Cette joyeuse comédie a surtout le rare bonheur d'arriver à son heure, par ce temps de crise, de malaise, de relevaille, de krach, le public se sent porter instinctivement vers les œuvres sans prétention et surtout vers les œuvres gaies, qui lui font oublier ses soucis.

« Quand nous aurons dit que la pièce est montée d'une façon charmante, et, ce qui ne gâte rien, que toutes les Artistes sont jeunes, jolies, élégantes, cela suffira pour assurer le succès de cette soirée. »

LE GÉNÉRAL MILLOT. — En prenant possession de son commandement, le général Millot a adressé aux troupes l'ordre suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats, Conformément à la décision ministérielle du 4 mai courant, je prends à dater de ce jour le commandement de la 18^e division d'infanterie.

« Vous pouvez compter sur ma sollicitude pour vos intérêts, sur mon impartialité dans mes rapports et sur ma fermeté à vous maintenir dans vos habitudes d'ordre, de travail et de discipline qui, en affirmant l'excellent esprit de l'armée, peuvent seuls assurer la sécurité de la République.

« Au quartier général, à Angers, le 14 mai 1887.

« Signé: MILLOT. »

LES INCENDIAIRES DE CHOLET

A l'audience de vendredi 13 mai, les incendiaires de Cholet ont comparu devant la Cour d'assises de Maine-et-Loire. Voici leurs noms : Lamé (Jean-Marie), 52 ans, né à Bourseul (Côtes-du-Nord), journalier à Cholet ; Linstance (Augustine), 40 ans, née à Bourseul (Côtes-du-Nord), femme Lamé, journalière à Cholet ; Cosbron (Marie), femme Boivin, 59 ans, née à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, domiciliée à Cholet ; Basteau (Marie-Louise), femme Carteau, 42 ans, née à Pouzauges (Vendée), blanchisseuse à Cholet ; Boivin (Marie-Joséphine), âgée de 35 ans, née à Vihiers (Maine-et-Loire), marchande de chaussures, tous inculpés d'incendie volontaire et de banqueroute frauduleuse.

Lamé et la femme Lamé ont été condamnés à cinq ans de réclusion ; la femme Carteau et la fille Boivin à six ans de réclusion et la femme Boivin à huit ans de la même peine.

LA NEIGE AU MILIEU DE MAI

Samedi soir 14 mai, à Limoges, il a neigé assez abondamment.

Nous apprenons la mort du comte Emmanuel de Flavigny, ancien préfet, chevalier de la Légion d'Honneur et fils du comte Charles de Flavigny, ancien pair de France sous Louis-Philippe.

Il a succombé dimanche matin à Paris, aux suites d'un anthrax.

Pendant la guerre de 1870-71, le comte Emmanuel de Flavigny et son père ont organisé la Société de secours aux blessés et les ambulances.

Le comte Emmanuel de Flavigny n'était âgé que de 49 ans.

Cette mort met en deuil les familles de Pitray, de La Panouse et de La Grange.

On annonce de Nantes que le compositeur de musique, M. Gaston Serpette, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Henri Serpette, industriel, chevalier de la Légion d'Honneur.

CONSEILS AGRICOLES

Nous sommes à l'époque où les oiseaux reproduisent. Tout le petit monde aérien est occupé à terminer le berceau de la famille à venir. Certaines espèces sont déjà même en train de couver.

Les cultivateurs, ainsi que les personnes qui séjournent à la campagne pour leur plaisir, ont grand intérêt à veiller à la conservation des nids et empêcher les enfants de dérober les œufs ou dénicher les jeunes.

Les oiseaux rendent de grands services à l'agriculture en débarrassant les champs et les jardins d'une multitude d'insectes.

S'ils n'étaient pas détruits, ces insectes, qui se reproduiraient par myriades, détruiraient en peu de temps des récoltes entières.

Presque tous les oiseaux sont insectivores, et pour ne citer que quelques exemples nous rappellerons que le moineau, le sansonnet, le friquet, font une guerre acharnée aux hannetons. Et savez-vous combien ils en détruisent ? Pour s'en rendre compte on a recueilli les ailes supérieures de hannetons qui avaient été rejetées du nid d'un couple de moineaux, et on en compte quatorze cents ; c'était, par conséquent, sept cents hannetons détruits par un seul ménage. Or, détruire les hannetons, c'est détruire les vers blancs.

Le roitelet huppé a besoin chaque jour pour nourrir sa couvée de cent cinquante chenilles.

Le merle, la grive, l'étourneau détruisent chaque année des millions d'insectes nuisibles et purgent les jardins des limaces.

Un rouge-queue peut prendre plus de cinq cents mouches en une heure.

Il en est de même de tous les oiseaux, lesquels, selon les espèces, mangent plus spécialement les vers blancs, les vers de terre, les chenilles velues, les sauterelles, les scarabées, mouches, pucerons, etc.

Il n'y a guère que la linotte et le chardonneret qui aiment assez à se nourrir de graines, mais le chardonneret recherche surtout la graine de chardon — d'où lui vient son nom — et les empêche de se multiplier.

Quoi qu'il en soit, on a tout intérêt à pardonner aux petits oiseaux quelques larcins. Comme dédommagement des services qu'ils rendent, ils méritent bien qu'on leur laisse becqueter quelques cerises et manger quelques graines. Cela cause moins de préjudice que les dégâts faits par les insectes.

Nous recommandons tout particulièrement les Amidons français de la Maison Leconte-Dupont, d'Estaires (Nord), qui sont vendus 0 fr. 80 c. le kilo à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Ne pas confondre ce produit supérieur avec l'amidon allemand Hoffmann.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 14 mai :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : l'abordage de la Champagne; l'exposition du Havre et les fêtes d'inauguration; Beaux-Arts; inauguration du monument de Victor-Emmanuel à Venise; les fêtes d'Arles. — Le Salon de 1887. — Tête-de-Loup, par Gustave Toudouze. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Le Monde financier. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : La catastrophe de la Champagne. — L'exposition maritime du Havre. — Salon de 1887 : Salomé dansé devant le roi Hérode. — Venise : inauguration du monument élevé à la mémoire de Victor-Emmanuel. — Arles : inauguration de la fontaine élevée à la mémoire de M. Amédée Pichot. — Courses de taureaux dans les Arènes. — La Champagne échouée. — La côte d'Arromanches. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 mai :

TEXTE. — Les Victimes d'un ambitieux, par M. J. Girardin. — Les Premiers chemins de fer français, par M. E. Lefebvre. — Les Navires à plusieurs rangs de rames, par M. Ed. Saglio. — Les Couteaux; leur histoire, leur fabrication, par M. Alfred de Vaulabelle. — Les Préfaces de Picard, par M. E. Lesbazeilles. — Le Peur au champ de bataille. — Rasoir à rabot, par M. Ed. Garnier.

GRAVURES. — Le premier pas d'un ambitieux, par Giacomelli. — Picard, auteur de la Petite ville. — Cour du musée civique de Bologne. — Rasoir à rabot (1762).

PALAIS-ROYAL

Bijouterie, fantaisie, choix splendide.

PALAIS-ROYAL

Maroquinerie fine et ordinaire.

PALAIS-ROYAL

Bois sculpté, articles suisses.

PALAIS-ROYAL

Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.

PALAIS-ROYAL

Peignes riches et ordinaires.

PALAIS-ROYAL

Articles de fumeurs, cuir et métal.

PALAIS-ROYAL

Lunettes et pinces-nez, étuis.

PALAIS-ROYAL

Eventails et écrans.

PALAIS-ROYAL

Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean

SAUMUR.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 15 mai 1887.

Versements de 76 déposants (15 nouveaux), 30,884 fr.

Remboursements, 19,945 fr. 72.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE SCHURMANN. — A. DUSART, administr.

MERCREDI 18 mai 1887.

UNE SEULE REPRÉSENTATION AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} HARRIS, du théâtre impérial de Saint-Petersbourg et du Gymnase (Paris); M^{lle} E. CASTELLI, du Vaudeville; M^{me} PROTAT, du Vaudeville; M^{lle} E. BERNOLD, du Palais-Royal; M^{lle} AUBREYS, du Palais-Royal; M. DORSAY, du Vaudeville; M. HARRIS-GOUTCHALDE, du Gymnase; M. ARMANDIÉ, du Gymnase; M. HELT, du Palais-Royal.

Du grand succès du Gymnase

LE BONHEUR CONJUGAL

Comédie en 3 actes, de M. Albin Valabrègue.

Distribution :

| | |
|------------------------------------|-------------------------|
| Julien Bertaut, banquier . . . | MM. Dorsay. |
| Amédée Bonneval | Harris-G. |
| André Taverny, banquier . . . | Armandié. |
| Jean | Helt. |
| Henri Chauvel | Girard. |
| Jeanne Taverny | M ^{me} HARRIS. |
| Marthe Bonneval | E. Castelli. |
| M ^{me} Bonneval | Protat. |
| Lucie Bertaut | Aubreys. |
| Thérèse | de Longinière. |
| Irma | Esther. |

On commencera par :

LE SOUS-PRÉFET

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. A. Valabrègue.

Distribution :

| | |
|------------------------------------|-------------------------|
| Albert, sous-préfet | MM. Harris-G. |
| Mélinard, notaire | Helt. |
| Léon Flégaard | Girard. |
| M ^{me} Mélinard | M ^{me} PROTAT. |
| Jeanne, sa fille | Aubreys. |
| Thérèse | E. Bernold. |

Mise en scène, accessoires et costumes conformes à la représentation de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

QUAI DE LIMOGES

Pour quelques jours seulement,

MÉNAGERIE MARS

Tous les soirs grande représentation. Entrée dans les cages des lions et lionnes par M^{me} MARS, dompteuse de ces fauves.

L'Ours brun de Russie; Agouti d'Amérique; deux Ours gris du Canada, arrivés tout récemment; Hyène barrée d'Afrique; deux Cerfs, mâle et femelle; une jolie collection de Singes, de provenances diverses et de très beaux Serpents.

Le repas général de tous les animaux a lieu tous les soirs, après l'entrée dans les cages, qui se fait à 8 heures 1/2.

Tous les jeudis et dimanches, à 3 h. 1/2, Grande Représentation.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Servante du Clos Cadet

La Coqueluche était un homme de trente ans environ, court, avec de gros membres, de grosses épaules, une grosse tête à cheveux rouges, de petits yeux et une bouche énorme surmontée d'un nez épaté. C'était un homme de peine très redouté à cause de sa force. Il était plus que laid, il était repoussant. Cependant il se prétendait très recherché du beau sexe; de là son surnom de la Coqueluche.

On s'attendait à voir le drôle tourner sa colère contre l'imprudent Larose, mais il eut seulement un mauvais regard à l'adresse du railleur. Au lieu de marcher sur lui, il se plaça de nouveau devant Marie qui cherchait à fuir, et lui dit d'une voix sifflante :

— Toi, mam'zelle la mijaurée, tu vas me rendre mes baisers sur cette joue-là; et il montra sa joue.

La jeune Normande était pâle, son énergie d'un moment s'était envolée, et elle cherchait du regard dans la foule un protecteur. Mais nul ne se montrait disposé à prendre sa défense.

Se voyant ainsi abandonnée, Marie prit peur et balbutia un : Pardon, monsieur!

— Embrasse-moi d'abord, fit la Coqueluche, nous verrons après!

Et le misérable tendit sa joue, souillant, effleurant de son haleine avinée les lèvres de la jeune fille.

Celle-ci se recula instinctivement et avec un mouvement de répulsion tellement significatif, qu'il semblait que son insulteur eût reçu un second soufflet.

Il proféra un blasphème, et pour la deuxième fois saisit l'enfant par la taille, mais avec une brutalité telle qu'il y eut dans le cercle qui les entourait un murmure de réprobation.

— A moi, cria Marie d'une voix étranglée, à moi, mon Dieu!

Au même instant, une main, pesante comme un marteau de forge, s'abattit sur l'épaule de la Coqueluche et lui fit lâcher prise; puis une voix dure et méprisante, mais calme, lui disait :

— De quel droit touches-tu à cette enfant, lâche!

La Coqueluche se retourna, et se trouva face à face avec un beau gars bien découplé, portant haut la tête, au regard franc et fièrement campé.

Le drôle grogna comme un chien, et, sans répondre, après avoir fait un pas en arrière, se rua sur cet adversaire inattendu.

Mais le poing de l'inconnu l'atteignit en pleine poitrine et le fit trébucher.

Surpris, notre homme se redressa, prit du champ, et revint à la charge. Mais un second coup de poing lui meurtrit le visage, le sang jaillit, et il fut aveuglé.

La Coqueluche était détesté. L'assemblée battit des mains. Rendu furieux par la vue de son sang et par l'humiliation qui lui était infligée, l'insulteur de Marie tira brusquement de sa poche un couteau, et bondit sur le vaillant défenseur de la fillette.

Une exclamation sortit de toutes les poitrines, et, dominant cet élan d'indignation, une voix claire, vibrante, éfarée, s'écria :

— Prenez garde au couteau!

Cette voix était celle de la jeune Normande, qui, debout et cramponnée au bras d'une des femmes, fit un mouvement pour s'élançer vers les combattants.

— Ne bouge pas, lui dit sa voisine en la retenant.

Mais l'inconnu avait tout vu. Avec autant de sang-froid que de promptitude, il s'était reculé en obliquant, avait saisi un bâton noueux qui pendait au bouton de sa veste à l'aide d'une lanière de cuir, et, au moment où son ennemi allait l'atteindre, il se couvrit par un moulinet rapide. Le bâton s'abattit sur le front de la Coqueluche, qui tomba

étourdi. Il avait la tête fendue.

— Ai-je agi loyalement? demanda le jeune homme pendant qu'on relevait son adversaire.

— Oui, maître Paul Cadet, dirent vingt voix.

— Très bien... Et maintenant, ma fille, où faut-il vous reconduire? ajouta-t-il en s'adressant à sa protégée toute tremblante.

— Au clos Cadet, balbutia-t-elle en montrant la route.

— Alors vous êtes la servante que mon père attend?

— Oui, monsieur Paul; Marie Guérin, pour vous servir, répondit la Normande en faisant une révérence un peu gauche. Voici la lettre de M. le curé.

— Eh bien, Marie, j'allais justement au-devant de vous, par ordre de ma mère. Venez.

Les rangs s'ouvrirent pour laisser passer le protecteur et la protégée, pendant que la Coqueluche, blasphémant, faisait penser sa blessure.

Comme les deux jeunes gens allaient tourner la croix Cadet, qui s'élevait à l'angle du clos, une femme glissa à l'oreille de Marie cette parole, qui la fit rougir jusqu'au blanc des yeux :

— Un bel amoureux, ma fille! et brave! Mais prends garde! la Coqueluche est un mauvais gars!

(A suivre.)

E.-M. DE LYDEN.

Etudes de M^e SOUDÉE, avoué, et de M^e HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

Le 28 mai 1887, en l'étude de M^e Hédelin, En 9 lots,

LA PROPRIÉTÉ Du Petit-Montaignu

Sise commune de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), à la porte de la gare des Hauts-Fourneaux.

1^{er} Lot.

Le CHATEAU DU PETIT-MONTAIGU, avec servitudes, jardin et ferme.

Mise à prix..... 100,000 fr.

Les huit lots suivants : vignes, taillis, terres labourables, prés, — mises à prix de 200 à 2,300 francs.

S'adresser à M^e HÉDELIN et SOUDÉE.

A VENDRE

LA BELLE

TERRE DE CHOZÉ

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique futaie de 2 hectares; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément.

S'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (343)

Etudes de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 7, et de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

Par licitation

Aux enchères publiques,

DE LA

Minoterie de Bron

Commune du Coudray-Macouard, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Louis-Jean CHEIGNON, en son vivant minotier à Bron, dite commune du Coudray-Macouard.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 29 mai 1887, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Cette minoterie, située sur la rivière le Thouet, fonctionne à l'eau et à la vapeur, à deux roues et neuf paires de meules nouvellement montées et organisées d'après le système anglais, avec une machine à vapeur de la force de vingt-cinq chevaux.

Il en dépend un bâtiment nouvellement construit, à cinq étages, vaste cour au-devant et à côté, une maison d'habitation, un autre corps de bâtiment, remise, écurie, greniers, boulangerie et hangar, le tout en un seul tenant et renfermé de murs; la CHAUSSÉE DE L'USINE, plusieurs files, flots et terrain y appartenant, une pièce de terre de quatre-vingt huit ares soixante-un centiares, partie en terre et partie en jardin; une autre maison, située près la maison d'habitation, cour, jardin, vigne et prés, contenant ensemble cinquante-un ares.

Le tout, en un seul lot, sur la mise à prix de 35,000 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à M^e ALBERT, avoué, soit à M^e HACAULT, notaire. (322)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Baigneur, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

Dans le coteau, à 1 kilomètre de la ville,

CLOS DE VIGNE

En plein rapport

Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1887,

UNE MAISON

Occupée par M. DORÉ, chemisier, rue d'Orléans, n^o 30.

S'adresser à M^e PINEAU, rue Transversière, n^o 4, près la rue du Temple.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A VENDRE

Joli CHEVAL BAI, demi-sang, 6 ans, très-belles allures, se monte et s'attelle bien.

S'adresser à M. RICHARD, vétérinaire. (326)

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

22, rue Fardeau, Saumur.

A VENDRE

Au comptant,

Faits à retourner dans le mois,

VIN DE CORINTHE blanc. 50 fr.

VIN ROUGE COUPÉ..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°.

Les maîtres d'hôtels, cafetiers et débitants paient à 60 jours. (262)

PAONS A VENDRE

S'adresser à M^e DENIEAU, à Alloues. (328)

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

BOULANGERIE LEROY

5, rue Saint-Jean, Saumur.

M. LEROY a l'honneur d'informer sa clientèle, ainsi que les boulangers et pâtisseries, qu'il tient à leur disposition la levure-crème à 1 fr. 20 le demi-kilogramme.

Spécialité de Gluten pour diabétiques. — Pains de fantaisie en tous genres. — Son et Farine. (324)

Le Petit Moniteur

DU JOUR

Est en vente tous les matins à 7 heures

10, rue du Portail-Louis, 10

Chez M. P. VINCENT

Seul dépositaire pour Saumur.

On trouve dans ce magasin tous les journaux de Paris et du département de Maine-et-Loire. (336)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

GUÉRISON CERTAINE



DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 11, rue St-Louis, 1 MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Offres et Demandes

On DEMANDE une femme de confiance pour faire le ménage et des travaux de jardinage. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage. S'adresser au bureau du journal.

M. BRILLATZ, pharmacien, rue Nationale, demande pour la Saint-Jean un garçon de 13 à 16 ans ayant de bonnes références. (330)

Un HOMME de 30 à 35 ans, connaissant la cuisine, demande emploi chez personne seule; sait diriger intérieur de maison. S'adresser au bureau du journal.

UN LIVRE UTILE

La Librairie H. LECLERC, de Château-Gontier (Mayenne), vient de faire paraître un excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous les cultivateurs, car il enseigne, par la démonstration la plus simple, sous forme de conférences, cette science si importante et si ignorée de la CHIMIE AGRICOLE. Combien de sujets qui paraissent obscurs à nos fermiers leur deviendraient familiers; combien d'erreurs dans l'application des engrais à la culture seraient évitées, s'ils possédaient les simples notions de Chimie agricole que leur enseigne le petit livre que nous leur recommandons aujourd'hui. En voici le titre :

SIMPLES NOTIONS DE CHIMIE AGRICOLE

CONFÉRENCES

Suivies d'une instruction pratique pour l'achat des Engrais chimiques, et d'un Tableau de la composition moyenne de différentes Matières intéressant les Cultivateurs,

PAR P. ROGER

Membre de la Société des Agriculteurs de la Sarthe

110 pages de texte et de tableaux

PRIX : 50 centimes; par Poste, 60 centimes

Pour recevoir cet ouvrage, envoyer 60 centimes en timbres-poste à M. Henri Leclerc, membre de la Société des Agriculteurs de France, imprimeur à Château-Gontier (Mayenne).

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, palins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 775 fr. net. La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MAI 1887.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|
| | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. |
| 3 % | 80 42 | 80 37 | Est | 775 | 775 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 525 | 523 |
| 3 % amortissable | 83 65 | 83 60 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1247 50 | 1245 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 520 | 525 | Est | 384 | 383 50 |
| 3 % (nouveau) | — | — | Midi | 1157 50 | 1150 | — 1865, 4 % | 521 25 | 521 | Midi | 390 | 389 50 |
| 4 1/2 % | 103 55 | 103 90 | Nord | 1520 | 1520 | — 1869, 3 % | 407 | 407 50 | Nord | 390 75 | 400 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 108 15 | 108 15 | Orléans | 1292 50 | 1290 | — 1871, 3 % | 396 | 395 | Orléans | 390 | 390 |
| Obligations du Trésor | 516 | 517 | Ouest | 857 50 | 860 | — 1875, 4 % | 514 | 512 50 | Ouest | 388 50 | 387 75 |
| Banque de France | 4125 | 4125 | Compagnie parisienne du Gaz | 1355 | 1360 | — 1876, 4 % | 514 | 512 50 | Paris-Lyon-Méditerranée | 388 | 387 50 |
| Société Générale | 455 | 455 | Canal de Suez | 2015 | 2010 | — 1876, 4 % | 514 | 512 50 | Paris-Bourbonnais | 388 | 388 |
| Comptoir d'escompte | — | 1010 | C. gén. Transatlantique | 505 | 510 | Bons de liquid. Ville de Paris | 521 50 | 522 | Canal de Suez | 581 | 580 |
| Crédit Lyonnais | 545 | 546 | Russe 5 0/0 1870 | 99 25 | 99 60 | Obligations communales 1879 | 477 | 479 | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1367 50 | 1365 | | | | Obligat. foncières 1879 3 % | 475 | 476 | | | |
| Crédit mobilier | 270 | 267 | | | | Obligat. foncières 1 83 3 % | 377 | 380 | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,